

LE PROGRAMME D'ÉDUCATION TÉLÉVISUELLE (PETV) DE LA CÔTE D'IVOIRE, 1968-1981

par DRAGOLJUB NAJMAN

Unique en son genre, le PETV a, dans sa conception et sa mise en oeuvre, bénéficié d'un concours de circonstances exceptionnel.

En 1968, de nombreuses expériences avaient conclu que l'instrument télévisuel pouvait jouer un rôle essentiel dans les systèmes éducatifs. La Côte d'Ivoire, confrontée à des problèmes de scolarisation au niveau primaire, de la sous-qualification de ses maîtres et des coûts provoqués par les redoublements, déperditions et abandons dans l'enseignement primaire, était prête, techniquement et politiquement, à se lancer dans cette aventure sans précédent.

Les diverses institutions d'aide et de développement, tant bilatérales que multilatérales, étaient toutes pour une approche nouvelle et originale de l'éducation.

Enfin, il s'est trouvé aussi bien à l'UNESCO qu'au ministère de la Coopération de la République française, ou encore à la Banque mondiale, des experts ayant à la fois les connaissances et la vision nécessaires pour travailler ensemble à bâtir un projet étendant l'enseignement primaire télévisuel à l'ensemble de la République de Côte d'Ivoire.

Les premières idées datent de 1967. A partir de là, le PETV s'est développé très rapidement. La date de naissance formelle pourrait être fixée au 24 mai 1968 où le Président de la République de Côte d'Ivoire a donné son approbation au programme à la suite d'une présentation faite par le ministre de l'Education nationale en présence de ce qu'on pourrait appeler le noyau dur des agences ayant décidé de s'associer au programme, à savoir l'UNESCO, le Programme des Nations Unies pour le Développement, la Banque mondiale, l'UNICEF et la France. Les 636 premières classes de l'enseignement primaire ont été ouvertes en octobre 1971.

Placé sous la responsabilité du ministre de l'Education nationale et, plus tard, d'un secrétaire d'Etat à l'enseignement primaire et à l'éducation télévisuelle, le PETV représentait un projet suscitant un grand intérêt international qui a bénéficié de contributions financières, techniques et scientifiques d'une ampleur telle que, très rapidement, il fut décidé de créer, sous la présidence du ministre de l'Education nationale, un Groupe consultatif de coordination du programme, familièrement appelé "Club d'Abidjan".

Au cours de l'existence du programme, ce club s'est réuni pas moins de 23 fois et a constitué un exemple de coopération et de coordination de nombreuses agences qui, dans d'autres circonstances, "préfèrent" la concurrence à la cohérence.

Le caractère exceptionnel du PETV apparaît également si l'on pense que le programme s'est doté dès 1970 d'un comité consultatif scientifique appelé périodiquement à faire procéder à des études, à formuler des avis et suggestions sur tous les points susceptibles de poser des problèmes tout en recherchant les solutions appropriées dans tous les domaines des techniques, de la pédagogie, de l'organisation, de la gestion et de l'évaluation.

L'hypothèse pédagogique de base était que, par l'emploi de la télévision et une meilleure qualification des maîtres, il serait possible de généraliser le système de la promotion automatique pour réduire de plus de 100 % le nombre d'années-élève effectivement fourni pour chaque enfant parvenant en fin de cycle primaire. D'où une réduction du coût supérieure au coût différentiel, provoquée par l'introduction de la télévision et par l'utilisation de maîtres plus qualifiés, ainsi que par l'emploi systématique des toutes nouvelles techniques et méthodes d'éducation, dont l'enseignement programmé.

En effet, un élève du Cours moyen 2 (CM2) - c'est-à-dire en sixième année d'enseignement primaire - coûtait, au moment du lancement du PETV, compte tenu des redoublements et abandons, 16,1 années-élève, soit un coût actuel de 13.500 francs CFA par an, ou 217.350 francs CFA pour l'ensemble de sa scolarité primaire. Si la promotion automatique pouvait être instituée parallèlement à une meilleure adaptation de l'enseignement, le coût d'un élève du CM2 serait abaissé à 81.000 francs CFA ; et par une dépense additionnelle de 930 francs pour la télévision (coût de celle-ci au-dessus de 500.000 élèves) et de 3.000 francs pour la qualification des maîtres, soit, pour six années de scolarité, 23.500 francs CFA, ce coût ne serait porté qu'à 104.580 francs CFA, soit moins de la moitié du coût au moment du lancement.

Une part importante des coûts était due au fait que moins de 30 % des écoles primaires de Côte d'Ivoire avaient accès au réseau électrique et qu'il était donc indispensable d'équiper la majorité des classes en piles alcalines au coût très élevé. Avec l'apparition sur le marché de piles solaires, ces coûts auraient fortement baissé dès les années 80.

Dès le départ de l'idée, celle-ci a reçu un accueil très positif de la communauté internationale. Il n'est pas inutile de citer à cet égard le supplément sur l'éducation du "Times" de Londres du 24 octobre 1969 : "Le plus intéressant des projets auxquels participe l'UNESCO est une tentative désespérée pour remédier à la lente progression du développement social. L'année prochaine sera atteinte la première étape d'un projet de télévision scolaire qui permettra ensuite la mise au point, au cours des quelques années à venir, d'un enseignement direct, à tous les niveaux, de toutes les écoles primaires de Côte d'Ivoire. Le but est de réaliser, par un plan massif, la scolarisation primaire totale d'ici à 1980. Par rapport à d'autres pays africains, la Côte d'Ivoire connaît un développement rapide, mais comme pour quatre habitants il y en a un d'âge scolaire, les écoles manquent irrémédiablement d'instituteurs qualifiés, ne peuvent recruter les instituteurs supplémentaires dont elles ont besoin et, même si elles en avaient à leur disposition, ils ne pourraient pas être rétribués. Le projet de télévision est à ce jour la plus grande tentative pour introduire la technologie, pour réaliser ce qui ne pourrait évidemment pas être réalisé grâce aux seules ressources de la technique locale ; il est soutenu par trois gouvernements, six organisations internationales, dont la Banque mondiale. Les résultats seront étudiés ailleurs avec un grand intérêt, particulièrement dans les pays développés, car ce sont eux qui pourraient exploiter le plus efficacement la percée technologique qui a été si longue à se manifester."

En 1972 je justifiais de la manière suivante le lancement du PETV : "Les raisons pour lesquelles la télévision peut et doit jouer un rôle déterminant dans la réalisation de ce programme se fondent notamment sur l'examen approfondi des expériences poursuivies et des résultats obtenus depuis 1964 sur l'Île Samoa et au Niger ; il est permis d'en conclure que la télévision offre un large éventail de possibilités pédagogiques parmi lesquelles on retient :

1. Les avantages propres à tout système audio-visuel : présentation d'éléments concrets (et plus seulement verbaux), diffusion de bons modèles (visuels et sonores), ouverture au monde, diffusion de toutes espèces de documents, actualisation permanente de l'enseignement (contenus et méthodes), visualisation des contenus d'accès difficile.

2. Les avantages propres à tout système fortement centralisé : unification de l'enseignement, intégration des différentes matières, mise au service du plus grand nombre des travaux d'enseignants spécialisés et de haute qualification (les meilleurs maîtres ne s'adressent plus à une classe privilégiée mais à toutes les écoles du pays).
3. Les avantages propres à tout système de télécommunication moderne : immédiateté de la diffusion, nombre de points de réception théoriquement illimité.
4. Les avantages propres à la technologie électronique, c'est-à-dire la simplicité d'emploi : il suffit de tourner au maximum trois boutons pour obtenir un message visuel et sonore.
5. Parmi l'ensemble des éléments positifs d'un système de télé-enseignement, il faut souligner aussi le fort pouvoir de motivation qu'engendre son usage régulier, tant auprès des élèves que des maîtres et la possibilité ainsi offerte d'une recherche collective permanente. Enfin la diffusion régulière d'émissions destinées aux maîtres fait de la télévision une "Ecole Normale permanente", soutenant et prolongeant les actions de formation et de perfectionnement de maîtres qualifiés." ¹

Et plus loin :

"D'autre part, il est apparu que l'utilisation de la télévision constitue vraisemblablement le seul moyen de résoudre le problème d'une éducation post-primaire généralisée, liée à la fois à l'éducation fondamentale et à la préparation à la vie active. Ainsi le système exposé garantit la cohérence des programmes et des méthodes et le plein emploi de l'outil technique, qui en toute autre hypothèse risquerait d'être coûteux.

En résumé, le recours à la télévision paraît permettre d'atteindre plus rapidement les objectifs généraux suivants :

- mieux répartir l'effort scolaire, afin que l'école primaire soit un facteur d'unification nationale tant culturelle qu'économique ;
- lier cet effort aux projets de développement, de telle sorte que les jeunes sortant de l'école primaire puissent s'intégrer à un milieu dynamique, ayant des raisons et des avantages à le faire au lieu de partir en ville ;
- améliorer le rendement pédagogique et donc financier de l'enseignement, de telle sorte que le plus grand nombre possible d'élèves admis au C.P.I. terminent le cycle dans un délai normal en ayant acquis des connaissances fondamentales jugées indispensables à la promotion sociale et humaine de tout citoyen ivoirien ;
- assurer l'unification de la rénovation de l'enseignement du premier degré, en permettant la généralisation simultanée des réformes de contenu et de méthode, ce que ne permettrait pas un effort même très important de recyclage conduit avec les moyens traditionnels. Grâce à la télévision, les résultats de la recherche pédagogique seront appliqués très rapidement par la totalité du corps enseignant, une Ecole Normale permanente étant ainsi réalisée." ²

¹ Dragoljub Najman, "L'Education en Afrique. Que faire ?" Editions Deux Mille, 1972, p. 155.

² Op.Cit. p. 156.

En 1980, le PETV avait atteint et dépassé tous les objectifs qui lui avaient été fixés. Il a permis une très importante augmentation quantitative du nombre d'élèves dans l'enseignement primaire qui est passé de 380.000 en 1970/71 à 1.060.000 en 1980/81. Une amélioration qualitative constatée lors de toutes les évaluations, une démonstration que l'instrument télévisuel ne représentait en définitive qu'un coût marginal par rapport aux dépenses globales de l'enseignement primaire et enfin et surtout, que la télévision était bien un moyen essentiel si on voulait modifier et améliorer l'enseignement dans un pays tout entier.

BIOGRAPHIE DE L'AUTEUR



DRAGOLJUB NAJMAN

(Yougoslavie)

1950-1957 Journaliste adjoint au rédacteur en chef du journal 'Srednjskolac', journal des étudiants de Belgrade, puis Chargé de l'information et des publications, Comité central de l'Union des étudiants de Belgrade, puis Directeur de la revue "Youth Info", Belgrade.

1957-1961 Assistant du programme, Division de l'éducation extra-scolaire, Département de l'éducation, UNESCO.

1961-1965 Chef de mission adjoint puis Chef de mission de l'UNESCO au Congo-Léopoldville.

1965-1967 Spécialiste du programme, Division de l'Afrique, Département de l'enseignement scolaire et supérieur, UNESCO.

1967-1969 Chef de Section, Division de la formation des maîtres, Département des méthodes et techniques pédagogiques et de la formation des maîtres, UNESCO.

1969-1973 Directeur, Division de la formation des personnels de l'éducation, UNESCO.

1973-1975 Directeur, Département de l'enseignement supérieur et de la formation des personnels de l'éducation, UNESCO.

1975-1986 Sous-Directeur général, Secteur pour la coopération en vue du développement et les relations extérieures, UNESCO (en congé spécial depuis 1982).

1983-1995 Secrétaire exécutif auprès du Conseil Inter-Action d'anciens Chefs d'Etat et de gouvernement.

Depuis 1992 Conseiller auprès de la Présidente de la Commission indépendante internationale *Population et Qualité de la vie*

Membre du Conseil d'administration de la Fondation pour la paix et la gestion des crises.

Auteur de nombreux articles, ouvrages et études.